



REPRISE D'ACTIVITÉ AU MATÉRIEL

Ne pas confondre vitesse et précipitation !

Paris, le 29 avril 2020

EN QUELQUES MOTS...

Suite aux annonces du Président de la République sur la reprise d'activité des entreprises prévue pour le 11 mai prochain, les agents du Matériel seront les premiers sollicités pour remettre en état le parc de rames GBE actuellement « garées bon état » indispensables à l'augmentation du Service de Continuité Pendant l'Epidémie (SCPE). Le rendez-vous du 11 mai doit se préparer et 3 semaines seront au moins nécessaires...

LE SUJET

Depuis le début du confinement de la population et la réduction du plan de transport qui en a découlé, les « rames voyageurs » ont été placées en « Garées Bon Etat » (GBE), n'ayant plus de mission à remplir. Cela représente 60% de la flotte pour TRANSILIEN, 80% pour TER et 2/3 pour VOYAGES. Seul le FRET a maintenu son activité à hauteur de 65%.

que s'il recueille l'adhésion pleine et entière de tous les salariés sur le sujet.

❖ Mesures de Protection du personnel

Outre le fait de confirmer le respect des gestes barrières et de bon sens, la Direction met en place la fourniture de matériel de protection supplémentaire, pour tous les agents des Technicentres.

PORT DU MASQUE CHIRURGICAL

Généralisation du port du masque chirurgical pour tous les agents.

Dotation contre émargement de 2 masques par agent et par journée de travail (port limité à 4h) ; ils seront fournis dans un sachet individuel afin de préserver le second masque pendant le port du premier. Recommandation TASK FORCE : après usage, le masque est à mettre dans un sac plastique simple, fermé puis jeté dans un deuxième sac plastique avec les déchets ménagers (se laver les mains à l'issue de cette opération).

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que le port du masque ne dispense pas du respect des distanciations entre agents.

La Direction a présenté le 16 avril en Table Ronde ses orientations pour une reprise progressive de l'activité au Matériel

L'UNSA-Ferroviaire a répondu au Directeur du Matériel qu'outre le fait que la date du 11 mai 2020 nous semble ambitieuse et prématurée, la réussite de ce plan de reprise de l'activité ne pourra être effective

LUNETTES DE PROTECTION

En complément du masque chirurgical, les agents sont dotés de lunettes de sécurité (ou écran facial). Le port des lunettes de protection est obligatoire pour les phases de travail où la distanciation (plus de 1 mètre) ne peut être garantie.

L'UNSA-Ferroviaire valide ce complément de protection lorsque la distanciation physique ne peut être respectée

GANTS

En cas d'écorchures aux mains, les agents devront s'équiper de gants jetables.

TEMPÉRATURE

Les agents sont invités à prendre leur température tous les matins, à rester chez eux si celle-ci excède 37°5 et à solliciter un avis médical ou un arrêt de travail pour se mettre en conformité avec leur Technicentre.

La Direction Matériel va réfléchir à la possibilité de prendre la température des agents dès l'arrivée au Technicentre

L'UNSA-Ferroviaire sera vigilante sur l'approvisionnement des agents en moyen de protection (masques, gel hydroalcoolique, etc.), sur l'application des gestes barrières et sur l'évolution des procédures de travail au bénéfice de la santé des agents

❖ Désinfection des rames

Les personnels du Matériel vont être également confrontés directement à un deuxième mode de contamination, lors du retour des rames sur leur site de maintenance. En effet, des surfaces auront été potentiellement contaminées lors des trajets, par des voyageurs porteurs du COVID-19. Un protocole de désinfection classique ou par fumigation doit être mis en place systématiquement à chaque retour de rame.

L'UNSA-Ferroviaire exige qu'un protocole de désinfection classique ou par fumigation soit mis en place systématiquement à chaque retour de rame.

❖ Organisation du travail

L'organisation du travail doit être adaptée pour limiter les interactions : (aménagement des horaires, séparer les opérateurs d'au moins 1 mètre, alterner les accès réfectoires et sanitaires...)

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le travail réalisé sous « EPI » COVID-19 génère de la pénibilité supplémentaire (respiration difficile, buée sur les lunettes...). Les organisations du travail doivent permettre aux agents de réaliser de multiples pauses pour pouvoir récupérer. Ces conditions de travail pénibles, qui limiteront incontestablement le rendement des agents, seront à prendre en compte.

De manière générale, les réunions **doivent être organisées à distance** par tout moyen technique disponible. Les **réunions obligatoires** pour des **raisons légales ou réglementaires** font l'objet d'une organisation adaptée à l'initiative des directions concernées.

Toutes les formations en présentiel sont reportées jusqu'à nouvel ordre.

❖ Organisation de la Production

Concernant la production, l'UNSA-Ferroviaire s'inquiète de la pénurie de pièces et de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain) essentielle à la maintenance en TI et en TM.

Les stocks de pièces ont considérablement diminué. Il faut reconstituer les stocks dits « de sécurité ».

La « cannibalisation » de certaines rames, démantelées de certaines pièces, ne peut être qu'une solution à court terme mais ne devra pas se généraliser.

Nous craignons également la priorisation de certains sites de production dans l'approvisionnement en pièces, par le Centre Logistique Industriel (CLI), au détriment de certains autres Technicentres.

Les ruptures de stock des fournisseurs habituels obligeront l'Entreprise à s'approvisionner ailleurs. Il faudra veiller à ce que la qualité de ces nouvelles pièces n'ait pas un impact sur leur fiabilité et la sécurité. Il faudra également éviter par la suite une recrudescence de Fiches de Constatations d'Anomalies (FCA) avec un personnel déjà très sollicité.

❖ Maintenance de NIVEAU 3

Selon la Direction, un retard important a été pris sur la maintenance de niveau 3 des rames « Voyageurs ». Ce niveau de maintenance nécessite une visite technique poussée sur les organes mécaniques, électriques, essieux, freins, confort et caisse. Ces opérations exigent une immobilisation de la rame d'un jour à une semaine et nécessitent l'accès à des infrastructures spécifiques dans les ateliers.

❖ Maintenance industrielle (MI)

Jusqu'à présent, la charge réduite du périmètre représentait 10 à 15% de l'activité nominale. La Direction envisage une remontée de la production de Pièces Réparables du Matériel (PRM) par paliers (non encore définis) en fonction de la demande des activités et des besoins.

Un renforcement PRM sera fait sur les batteries (fatiguées après stationnement prolongé), toutes les pièces ayant subi des actes de vandalisme sur les rames GBE ainsi que les pièces électroniques.

Par ailleurs, l'activité n'a jamais cessé également au TECHNINAT puisque le trafic FRET a été maintenu à hauteur de 65%. Ses activités de maintenance WAGONS et LOCS ont plus que jamais été nécessaires dans la période. Pour autant, la Direction Matériel

nous avait reçus, le 2 mars dernier, pour nous annoncer un plan de restructuration avec suppression de postes. Depuis, les français se sont rendus compte que le FRET ferroviaire était devenu indispensable à la Nation et, par conséquent, sa maintenance également. Nous n'oublierons pas de le rappeler à la Direction pour qu'elle revoie sa copie.

Notre organisation syndicale a écrit un courrier au Directeur du Matériel pour lui faire part de nos remarques et de nos inquiétudes sur le sujet. La délégation du pôle Matériel sera reçue le 5 mai prochain.

Dans ce contexte inédit, l'Entreprise doit allier la protection des personnels avec la soudaine reprise d'activité, tout en ne confondant pas vitesse et précipitation.

CONTACTS

Olivier BROSSE brosse.o@unsa-ferroviaire.org
Thierry SERGENT sergent.t@unsa-ferroviaire.org
Benjamin RASSART rassart.b@unsa-ferroviaire.org

J'adhère à l'UNSA !

Nom:
Prénom:
Direction:
Adresse Pro:
.....
Collège:
Tél:
Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

SNCF
Monsieur Xavier OUIIN
Directeur du Domaine MATERIEL
4, rue André Campra – CS 20012
93212 La Plaine-Saint-Denis Cedex

Paris, le 20 avril 2020

Objet : reprise d'activité au matériel dans le cadre de la pandémie

Réf. : 20200420 n°37

Monsieur le Directeur

Dans le cadre de la reprise d'activité annoncée le 13 avril dernier par le Président de la République, vous nous avez présenté ce jeudi, en téléconférence nationale, vos orientations et préconisations pour le domaine MATÉRIEL.

Outre le fait que la date du 11 mai 2020 nous semble ambitieuse et prématurée, l'UNSA-Ferroviaire tient à vous rappeler que la réussite de ce plan de reprise de l'activité ne pourra être effective que si vous recueillez l'adhésion pleine et entière de tous vos salariés sur le sujet.

Les mesures sanitaires de protection du personnel que vous avez prises semblent être en adéquation avec les préconisations de l'académie de médecine, sous réserve d'un approvisionnement régulier de certains kits (masques, lunettes et visières, gel hydroalcoolique), alors même que le pays a connu dernièrement une réelle pénurie.

Il est d'ailleurs primordial, dans l'intérêt de tous et pour ne pas voir revenir une deuxième vague de contamination, que ces protections ne soient pas seulement proposées aux agents, mais bien imposées.
Pour rappel, le port d'un masque ne dispense pas de la distanciation entre agents.

Les personnels du Matériel vont être également confrontés directement à un deuxième mode de contamination lors du retour des rames sur leur site de maintenance. En effet, des surfaces auront été inévitablement contaminées lors des voyages, par des voyageurs porteurs du COVID-19. Un protocole de désinfection classique ou par fumigation doit être mis en place systématiquement à chaque retour de rame.

Nous vous alertons sur le fait que le travail réalisé sous « EPI » liés au COVID-19 imposera nécessairement de multiples pauses aux agents pour pouvoir récupérer, car travailler avec un masque et des lunettes limite la respiration et génère de la buée. Ces conditions de travail pénibles limiteront incontestablement le rendement des agents.

Le temps d'habillage et de déshabillage, les repas en réfectoire ainsi que le passage aux sanitaires sont aussi des choses à ne pas négliger.
L'organisation des futures journées de service devra nécessairement en tenir compte.

Comptez-vous présenter **aux organisations syndicales**, dans les différents TI et TM, les plannings et rétro-plannings sous forme de PERT et de GANTT ou similaires, montrant l'évolution des tâches, les ressources disponibles, l'approvisionnement et la distribution des kits de protections COVID-19 ? Cette démarche permettrait d'anticiper les difficultés, notamment en termes de ressources et d'approvisionnement des fournitures.

Ce type de plannings sur chaque ligne métier permettrait d'avoir une vision d'ensemble, en donnant la possibilité d'assembler les informations de toute la chaîne transverse de production, de bout en bout, au niveau de chaque région.

Concernant les sujets de production proprement dits, l'UNSA-Ferroviaire s'inquiète de la pénurie de pièces essentielles à la maintenance en TI ou en TM.

La « cannibalisation » de certaines rames, démantelées de certaines pièces, ne peut être qu'une solution à court terme, mais ne devra pas se généraliser.

Nous craignons également la priorisation de certains sites de production dans l'approvisionnement en pièces, par le Centre Logistique Industriel CLI, aux dépens de certains autres Technicentres.

Les ruptures de stock des fournisseurs habituels obligeront l'Entreprise à s'approvisionner ailleurs. Il faudra veiller à ce que la qualité de ces nouvelles pièces n'ait pas un impact sur leur fiabilité et la sécurité.

Il faudra éviter une envolée de Fiches de Constatations d'Anomalies (FCA) avec un personnel déjà très sollicité.

À l'instar des autres métiers du matériel, il faudra porter une attention particulière à la population des remiseurs dégateurs qui sera, dans un temps très court, contrainte d'acheminer et de faire évoluer les rames vers et sur les sites de production.

Dans ce contexte inédit, il faudra que l'Entreprise allie la protection des personnels avec la soudaine reprise d'activité, tout en ne confondant pas vitesse et précipitation.

Les représentants et élus UNSA-Ferroviaire restent disponibles dans la période pour échanger avec les directions des différents périmètres sur toutes ces problématiques.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Olivier BROSSE
Secrétaire Fédéral

